

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 92 (1956)

**Heft:** 11

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 01.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# EDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

### SOMMAIRE

**PARTIE CORPORATIVE:** S. P. R.: Comité central. — Vaud: Guilde de travail. — A l'écoute de Sottens. — Audition de pipeaux. — E. N.: Exposition de travaux à l'aiguille. — Réponse à M. Mivelaz. — Commentaire d'un commentaire? — Pour conclure. — L'impossible retour au passé. — Serrons-nous tous les coudes... Elèves, maîtres, parents et démagogues. — Genève: U. I. G. M.: D'un bulletinier à l'autre. — S. G. T. M. et R. S. — Neuchâtel: Comités de section. — Démission. — Exposition scolaire permanente. — Postes au concours. — Extraits des rapports des sections sur leur activité: Val de Travers - Boudry.

**PARTIE PÉDAGOGIQUE:** Encore plus de classes spéciales et de homes. — C. Gattegno: L'étude de l'arithmétique à l'aide de la couleur associée à la longueur. — Centre d'information pédagogique de la Société pédagogique jurassienne.

### *Partie corporative*

#### S.P.R. — COMITÉ CENTRAL

Le comité central S.P.R. a tenu séance à Genève le samedi 10 mars, sous la présidence de A. Neuenschwander.

Notre trésorier, A. Pulfer, présente les **comptes de 1954-55**. Ils témoignent d'une gestion prudente et nous constatons avec plaisir que notre situation financière est saine. Conformément à la tradition, ces comptes seront vérifiés prochainement par les délégués des sections neuchâteloise et jurassienne et ils paraîtront ensuite dans le Bulletin.

L'étude de la **transformation de l'Éducateur** se poursuit et sera examinée plus à fond dans une prochaine séance, quand toutes les incidences financières du projet auront pu être établies.

Signalons que d'ores et déjà, une augmentation des frais d'impression du journal est prévue pour juillet prochain.

La préparation du **Congrès de Montreux (F.I.A.I. - F.I.P.E.S.O.)** a fait de gros progrès. Les séances auront lieu au Collège de Montreux ; la réservation des chambres, en pleine saison touristique, n'a pas été sans causer de gros soucis au responsable : A. Pulfer. De nombreuses démarches sont encore en cours pour régler d'innombrables détails.

Les affaires de **Neuchâtel** ont retenu longuement l'attention du comité qui souhaite vivement que l'harmonie se rétablisse au sein de cette section.

Lors de la réorganisation de la **commission nationale suisse de l'Unesco**, en 1953, les délégués des associations du corps enseignant avaient été éliminés, pour des raisons d'économie. Toutes les demandes faites en commun avec le S.L.V. n'ayant abouti à aucune réalisation, nous avons décidé, le 15 octobre 1955, de rompre toute relation avec la commission nationale. En février 1956, le Conseil fédéral a reconsidéré la situation

et a accepté la nomination de représentants du corps enseignant. Dans une lettre du Département fédéral de l'intérieur, il nous est dit : « Nous espérons que ces explications engageront votre comité à revoir sa décision. Nous regretterions vivement que la Société pédagogique de la Suisse romande, dont nous avons toujours apprécié la très utile collaboration, renonçât à coopérer aux travaux de la Commission nationale en raison du retard apporté dans la réalisation des assurances données, retard imputable à des raisons purement administratives ».

Nous sommes donc prêts à reprendre notre collaboration à la Commission ; quant au choix du délégué, il sera prochainement réglé.

#### Rapports à la F.I.A.I. et à la C.M.O.P.E.

Mlle Quartier présente son rapport sur un des thèmes d'étude de la F.I.A.I. : **Activités des associations nationales en faveur de la compréhension internationale** et Pierrehumbert s'est chargé de rédiger un double rapport sur **L'enseignant et le bien-être de la société**, l'un pour la C.M.O.P.E., l'autre pour la F.I.A.I., le premier envisageant le problème de façon générale, le second s'attachant plus particulièrement à l'aspect que doit prendre la réforme de l'enseignement à l'âge atomique.

Ces trois rapports sont adoptés avec remerciements et félicitations à leurs auteurs.

Bien d'autres sujets ont été encore évoqués au cours de cette séance, peut-être aurons-nous l'occasion d'y revenir. G. W.

#### VAUD GUILDE DE TRAVAIL (Techniques Freinet)

Les collègues qui ont introduit la peinture libre dans leur classe après nos séances d'initiation et qui désirent progresser dans cette nouvelle technique sont invités à se réunir le **mercredi 21 mars à 14 h. 30, au Petit collège de Prélaz, av. Morges, Lausanne, classe M. Perrenoud.**

Nous répondrons aux questions que vous vous êtes posées au cours de vos premières expériences. *Commission Dessin libre.*

#### A L'ECOUTE DE SOTTENS

*Samedi 24 mars 1956, à 18 h. 35, une émission sera consacrée à une expérience intéressante faite dans le sein du corps enseignant vaudois.*

R. J.

#### AUDITION DE PIPEAUX

Une petite audition de **pipeaux** fabriqués, décorés, joués par des enfants aura lieu le **mardi 20 mars à 16 h. 45**, dans un salon de l'Hôtel de la Paix.

Invitation à chacun.

#### Ecole normale du canton de Vaud

#### EXPOSITION DE TRAVAUX A L'AIGUILLE

Les travaux exécutés pendant l'année scolaire 1955-56 par les élèves qui préparent le brevet d'institutrice pour les classes de travaux à l'ai-

guille seront exposés, dans une salle du rez-de-chaussée de l'Ecole normale, **jeudi 22 et vendredi 23 mars, de 9 h. à midi et de 14 h. à 18 h.**

Cette exposition est ouverte au public. Elle intéressera tout particulièrement les personnes qui enseignent les travaux à l'aiguille.

#### RÉPONSE A M. MIVELAZ

M. Mivelaz me reproche d'abord le ton de mon article. Evidemment, j'ai l'habitude de dire nettement ce que je pense, comme je le pense, en citoyen libre, sans prendre le ton d'un humble sujet. Cela ne plaît pas à M. Mivelaz et sans doute à d'autres messieurs. M. Mivelaz prétend que j'ai parlé des tortures de l'inquisition. Mais non, j'ai seulement énuméré quelques-unes des plus célèbres spoliations du passé et même du présent. Lui passe soigneusement sous silence celles d'aujourd'hui qui se font sans torture, au moins de ce côté du rideau de fer. En Occident, on procède tout simplement et tout doucement par l'inflation. Cette inflation qui fait le compte de trop de gens d'affaires pour qu'on la combatte efficacement. Mais ne sortons pas du sujet.

M. Mivelaz me conseille de lire les fables de La Fontaine. Elles sont merveilleuses. Il y en a plusieurs où les thésauriseurs sont assez joliment arrangés. M. Mivelaz, tout occupé de ses plongées dans l'avenir, ne connaît sans doute que « La Cigale et la Fourmi ».

M. Mivelaz exclut d'emblée l'A.V.S. Et pourquoi l'exclure, sinon parce que c'est un exemple gênant ? Voilà une caisse qui a pu améliorer les rentes en arrêtant ou tout au moins en ralentissant l'augmentation des réserves. Si l'A.V.S. suivait l'avis des actuaires, elle accumulerait tant de milliards qu'il n'y aurait plus moyen de les placer.

Il y a aussi eu une certaine caisse de compensation militaire qui a parfaitement joué, sans que la capitalisation soit prévue. Elle avait probablement été conçue et réalisée par des gens qui, eux aussi, ne croyaient plus que 2 fois 2 font 4. Si M. Mivelaz et les actuaires s'en étaient mêlés, elle aurait pu commencer à indemniser les soldats Dieu sait quand...

On nous cite le cas du fonds des pensions des corps enseignant et pastoral vaudois qui avait, dit-on, fait faillite. Avait-il vraiment fait faillite ? Les 2,8 millions qui chargeaient le budget étaient tout simplement l'intérêt des sommes qui auraient dû être mises en réserve, qui l'étaient, puisque l'Etat s'en est finalement reconnu débiteur. Et ne dépendons-nous plus maintenant des décisions du Grand Conseil alors que les deux tiers de nos réserves sont une reconnaissance de dettes de l'Etat ? Une décision de 1951, ne risquera-t-elle jamais d'être abrogée ou modifiée.

Répartition pure ou capitalisation ? Et s'il y avait une solution intermédiaire aussi bien à Lausanne qu'à Berne.

Voyons maintenant quelques-unes de mes affirmations que M. Mivelaz ne conteste pas ; et pour cause. Il préfère parler de tonneaux percés.

1. Les anciens fonctionnaires qui ont pris leur retraite il y a quelques années sont très mal lotis.

2. Dénormes accumulations de capitaux sont un facteur d'inflation.
3. La monnaie se dévaluant, les retraites qu'on fixe 20, 30 ou 40 ans à l'avance sont insuffisantes lorsqu'elles échoient.

4. Les dépenses de la Caisse, qui doivent tripler en 30 ans, ont diminué de 1953 à 1954. (Elles pourraient bien diminuer encore ces toutes prochaines années. Vu la cherté de la vie et les nouveaux traitements, beaucoup de fonctionnaires resteront à leur poste tant que leur santé et la loi le permettront.)

5. A l'allure actuelle, nous aurons déjà dans 6 ans les fameux 270 millions.

S'il y a un tonneau des Danaïdes dans cette affaire, c'est certainement notre caisse, qui ne cesse de nous demander de nouveaux sacrifices soit en argent, soit en prolongations de service. C'est déjà la troisième prolongation depuis le début de ma carrière.

Dans ces conditions, faire confiance, c'est certainement trop demander à des citoyens qui ont le libre examen dans tous les domaines.

A. Cherix.

#### COMMENTAIRE D'UN COMMENTAIRE ?

Non.

Dans mon article, j'ai exposé objectivement les avantages et les garanties que nous donne la loi actuelle ainsi que les inconvénients d'un système à répartition pure. Il est vrai — et je m'en excuse — que j'ai pris à partie M. Cherix : il avait tellement l'air de prendre... les autres pour des imbéciles !

Aux yeux de mon contradicteur, je serais le suppôt humblement soumis de je ne sais quelle louche Puissance ! Mais non, c'est beaucoup plus simple : j'ai été pendant quatre ans le délégué de la S.P.V. à la Caisse de pensions et j'ai pu me rendre compte, en citoyen libre comme lui, du travail sérieux qui s'y fait ainsi que des qualités de la loi. Grâce aux cotisations de rappel, à la garantie de l'Etat concernant le taux des capitaux, à l'heureuse répartition des placements, la caisse est prête à parer à toute menace.

Dans « sa réponse », M. Cherix ne répond pas : il grignote mon texte. Je ne tiens nullement à faire le même travail. Quant à répéter ce que j'ai déjà dit, ce serait faire injure à ceux — et ils sont nombreux — qui ont compris.

Ce commentaire d'un commentaire laisserait des miettes si ténues qu'elles pourraient s'envoler, ainsi que des fétus de paille, parmi les poussières inutiles !...

James Mivelaz.

#### POUR CONCLURE

Constatons que l'arithmétique compliquée des actuaires n'a pas encore satisfait tous les assurés ; des problèmes humains restent à résoudre, c'est certain.

Rappelons qu'un système mixte a été confié à l'étude du Conseil d'Etat après un débat objectif au parlement. Comme le dit Mivelaz dans son

rapport, attendons le résultat de cette enquête pour nous faire une opinion plus précise.

Si une intervention est alors jugée nécessaire, nous ne pourrons la faire que par des arguments de valeur en nous appuyant sur la confiance de tous nos membres.

*Le comité central.*

### L'IMPOSSIBLE RETOUR AU PASSÉ

#### **Et pourtant ce n'était pas son intention !**

Les « 120 chers collègues à la tête d'une classe prim. sup. » ont lu avec intérêt la prise de position de Ed. Zimmermann, qui les exécute sommairement. Ils n'insisteront pas sur la discourtoise « période transitoire » qui leur est proposée jusqu'à extinction de la race, ni sur la simplification outrancière de leur enseignement. La dignité de tout pédagogue s'insurge contre la solution première à « avantages équivalents » sur le seul plan financier, et si M. Z. tente de donner quelques compléments tirés du programme prim. sup. aux meilleurs de ses grands élèves, il constatera très vite, comme tant d'autres avant lui, que c'est une branche gourmande dont pâtit le reste de la classe. De tels propos auraient déclenché le rire même des intéressés dans un journal humoristique, ils peinent dans notre journal corporatif. La cohésion de notre grande société S.P.V. est fleur essentielle, mais délicate...

#### **Le danger des lunettes**

L'essai tenté par notre collègue est méritoire, mais ne peut figurer comme tel au dossier millénaire de la recherche de la vérité, une et diverse, insaisissable... Il eût fallu l'entourer de précautions suffisantes et d'abord ne pas voir le problème « à travers les lunettes d'un maître primaire ». Si M. Z. avait ôté ses lunettes, **il n'aurait pas oublié les enfants !** Du coup, le centre de son étude se trouvait déplacé et le but de l'école primaire défini : une école au service de l'enfant, au service de la société qui doit l'intégrer, au service du pays. Et les trouvailles percutantes de l'auteur, ses mots frappés comme des médailles : « offensive de grande style », « massue », « maîtres mineurs », « vocation désormais éteinte » ! auraient eu des résonances de glas... Or ces résonances ne prouvent que l'impossible retour au passé, si attachant, si nostalgique soit-il.

#### **Regardons nos villages**

et pour nous assurer la nécessaire vision d'ensemble, montons sur un de ces fameux balcons du Jura. Des villages jusqu'à l'horizon : c'est le Pays, comme disent les gens d'ici.

Partout l'exode vers les centres ; autrefois, ce n'était que le trop-plein, aujourd'hui la vie s'en retire. Les machines remplacent les bras, c'est leur rôle de diminuer la peine de l'homme. Le travail de la terre déforme lentement, mais sûrement, le corps. Les poètes chantent la noblesse de ces empreintes, mais le travailleur ne dit rien et cache, comme le nègre cache ses mains... Et l'éducateur se sent étrangement près de cette gent laborieuse, de ces pères, de ces mères qui transmettent

la vie et espèrent un avenir moins dur pour leurs rejetons, étrangement près de ses élèves qu'il doit préparer pour rester à la terre, mais aussi pour la quitter. Nos villages ont assez fourni de main-d'œuvre mineure si appréciée, ô ironie, mais non qualifiée. Combien d'instituteurs se souviennent qu'ils auraient pu en être, s'ils n'avaient reçu ce petit rien qui permet de réussir un examen, d'entrer en apprentissage ? Ménager un avenir meilleur à tous **ces petits** qui l'ont encore entier devant eux, voilà le cadre dans lequel s'est inscrite naturellement l'école primaire et les prolongements que nous connaissons : prim. sup., classes ménagères, classes OP, classes de développement. Cette gamme est motivée par la diversité des dons qu'ont reçus les enfants, afin que chacun puisse les faire valoir dans la société. Aucune de ces classes ne s'adjuge le monopole de la formation d'une élite. Et l'offensive foudroyante du département qui a la durée record d'un demi-siècle, l'orgueil des parents ont bien peu de poids dans la floraison des prim. sup. à La Côte !

### Et la marche continue

L'école primaire apparaît ainsi comme un tronc commun toujours perfectible, pas par des suppressions non encore justifiées, mais par des créations. Si nous revenons à nos villages nous y voyons la création de classes de développement, de classes OP sous la forme de cercles semblables aux cercles ménagers ou aux cercles prim. sup. Le degré supérieur subit ainsi un changement de structure et là déjà l'on voit des communes se grouper pour avoir un nombre d'enfants suffisant, maintenant que les distances ne sont plus des obstacles. Les villages les plus touchés par l'exode rural voient malheureusement leur collège rester vide et l'adaptation sera difficile à admettre. La marche en avant implique de **douloureux abandons...**

Et c'est là que les maîtres prim. sup. comprennent totalement la déception d'un collègue qui voit sa classe décapitée, le meilleur s'en allant... Notre école a de la difficulté à se libérer de l'intellectualisme dont elle est fille. Et si les maîtres tendent dans ce sens, ils ont néanmoins besoin des bons élèves qui justifient à leurs yeux l'efficacité de leur travail. La pensée qu'il existe des collègues dans tout le canton connaissant le même mal intérieur, que dans les villes même certains ne voient plus jamais entrer un enfant doué, ne peut être un baume efficace. Ce n'est qu'en regardant à nouveau les yeux des élèves qui lui restent que le pédagogue blessé retrouvera le courage, et évoluera du commencement à la fin de sa carrière au rythme imposé par l'époque contemporaine.

*A. Delacrétaz,  
prés. ass. m. prim. sup.*

### SERRONS-NOUS TOUS LES COUDES NOTRE ECOLE PRIMAIRE EN A BIEN BESOIN...

Notre collègue Zimmermann de Prangins a donné dans l'« *Educateur* » son opinion très franche sur les répercussions de l'ouverture de classes prim. sup. à La Côte, sur le travail du maître primaire.

En bon Vaudois, je dirais que Zimmermann va quand même un peu fort : on ne supprime pas comme ça un enseignement prim. sup. qui a fait ses preuves (comme l'enseignement primaire d'ailleurs). Voici sa conclusion : « Voilà pourquoi je verrais les classes prim. sup. avantageusement remplacées pour le bien des enfants de notre canton par des classes d'enseignement manuel à la campagne comme à la ville. » Je me permets d'ajouter que, si notre collègue veut être complet et logique, il doit demander aussi la suppression des classes commerciales pratiques des collèges de Nyon et de Rolle (pour rester à La Côte), puisque, paraît-il, leurs programmes sont équivalents à ceux des prim. supérieures.

Dans toute discussion, il est bon d'utiliser des faits exacts. Notre collègue parle d'« une offensive de grand style » du Département en vue de créer des P.S. à La Côte. Il dit encore : « Sous les efforts soutenus déployés par le service primaire du département, une éclosion de P.S. se produit un peu partout » (à La Côte). Nuançons, et beaucoup... Chacun de nous sait que nos communes vaudoises, si vivantes, si fières de leurs prérogatives, n'aiment pas se laisser forcer la main, surtout pas par des gens venus de Lausanne ! A La Côte, comme ailleurs, c'est bien plutôt les communes qui prennent l'initiative de créer une classe P.S., et persévérent, parfois en dépit d'une opposition très nette du département, comme cela s'est produit à Perroy. Nous sommes donc loin d'une « offensive de grand style ». Il s'agit, actuellement, moins d'une transformation voulue par les autorités cantonales que de décisions prises par les citoyens dans leurs conseils communaux et généraux. C'est la volonté du peuple... (qui, il y a cent ans, voulait l'école primaire obligatoire et gratuite, et qui, aujourd'hui, demande par surcroît l'accès élargi à l'enseignement prim. sup. ou secondaire).

Une remarque : ce mouvement d'expansion des classes prim. sup., si sensible actuellement à La Côte qui n'en n'avait point, est quasi terminé dans le reste du canton, où l'équilibre s'est établi.

Notre collègue reconnaît d'ailleurs la nécessité de cet enseignement prim. sup. (qu'il voudrait supprimer) en disant qu'il faudrait « mettre les classes primaires en mesure de préparer elles-mêmes, en vue de l'obtention du certificat actuel des classes prim. sup., les élèves qui en sont dignes, en introduisant l'allemand et les compléments mathématiques, tout en supprimant la comptabilité » (on pourrait discuter de cette suppression ; quand à l'algèbre et à la géométrie, le collègue n'en parle pas...). « L'élève ainsi préparé se présenterait à un examen »...

Je serai aussi franc que Zimmermann. Il y a une année que je tiens une classe prim. sup., après 6 ans d'enseignement primaire dans une classe de montagne à trois degrés (9 années) et 2 ans et demi dans une classe à deux degrés de La Côte (5 années), classes qui sont très nombreuses dans le canton. Je ne suis donc rien d'autre qu'un maître primaire qui est obligé d'avouer que, pour son compte, il ne serait jamais arrivé à tenir sa classe primaire et à préparer en même temps des candidats à un certificat prim. sup. qui soit véritablement un certificat prim. sup... si ce n'est au grand détriment des élèves moins doués qui demandent

beaucoup de temps, et qui méritent qu'on le leur donne. Ayons la sagesse d'abandonner l'impossible. Les programmes du degré supérieur de l'école primaire sont déjà trop chargés, même pour des classes « non écremées » ; n'en remettons pas !...

~

Zimmermann a raison quand il remarque que le degré supérieur de l'école primaire est décapité. Mais ne voyons pas que le côté négatif de cette réalité, qui est évidente. Voici au moins un avantage : les élèves restants forment un groupe, plus faible certes, mais plus homogène. Ce groupe recevra un enseignement intellectuel simplifié, combiné à un enseignement manuel qui devra être beaucoup plus poussé. Il y a là un gros problème d'adaptation des programmes et de la méthode d'enseignement. Une fois résolu, la joie au travail reviendra au cœur, et des élèves, et des maîtres.

Qu'on le veuille ou non, tout ce qui vit évolue, se transforme, s'adapte... et l'école primaire aussi bien que la société. Cette évolution, dans un canton qui est maintenant semi-industriel, nous dépasse, et de loin...

On est forcé d'admettre que le régent d'aujourd'hui ne peut plus « former » tous les élèves qu'il reçoit. Souvent, il doit s'obliger à orienter assez tôt ses élèves les plus intelligents dans les classes qui pourront leur donner une formation plus développée. C'est un immense service à rendre à certains enfants, qui partiront soit en prim. sup. soit au collège, soit dans une classe d'O.P.

Nous sommes au service de l'école, de la jeunesse vaudoises. C'est une tâche qui demande souvent parfois des sacrifices et parfois beaucoup de modestie : reconnaissons-le franchement, et nous serons libérés de tous les « complexes d'infériorité » qui pourraient nous assaillir. Quant à être des « régents mineurs » : jamais !...

Puisqu'un retour mitigé au passé ne résoudrait pas les problèmes qui se posent à l'enseignement d'aujourd'hui, serrons-nous, en toute amitié, les coudes au sein de notre fraternelle S.P.V. : institutrices d'écoles enfantines, institutrices et instituteurs de classes de développement, de classes primaires et primaires supérieures, de classes d'O.P. et de classes ménagères ; tous ces fleurons de l'école primaire vaudoise !

Perroy, le 13 mars 1956.

H. Porchet.

#### ELEVES, MAITRES, PARENTS ET DEMAGOGUES

Pour la première fois, dans notre hebdomadaire du 3 mars, un collègue s'est donné la peine et a eu la sincérité d'aborder franchement les vraies causes d'un malaise que ressentent certainement de nombreux maîtres primaires enseignant au degré supérieur. Réjouissons-nous de ce que plusieurs instituteurs voudront sans doute reprendre dans son ensemble le problème soulevé par notre collègue Zimmermann. Je ne m'attacherai, pour ma part, qu'à deux des points que Zimmermann a volontairement résumés et qui nous montrent que le départ de nos meilleurs élèves pour la primaire supérieure rend illusoire, au degré

supérieur de l'enseignement primaire, un rendement suffisant en regard de programmes actuellement conçus en vue d'une formation presque exclusivement intellectuelle d'élèves dont les aptitudes ne peuvent se révéler que dans les travaux pratiques.

Il n'y a, en effet, de degré supérieur que sur les pages de nos registres. On ne nous enlève pas seulement les très bons élèves. On nous enlève les bons, les moyens, et d'autres encore. J'ai posé la question suivante à cinq maîtres de classes primaires supérieures :

— Combien avez-vous d'élèves pour qui le programme primaire serait insuffisant ?

Réponse la plus pessimiste : 30 % ; réponse la plus optimiste : 50 %. Et ces réponses chiffrées étaient péremptoires, je vous assure. On peut en déduire qu'il n'y a pas non plus de classes primaires supérieures dignes de ce nom. La sélection n'est pas assez sévère. Les maîtres de classes primaires supérieures en sont responsables. Avec tous les maîtres primaires, j'en suis aussi responsable, et nos supérieurs avec nous. Mais il faut convenir, un peu à notre décharge, que la pression extérieure est forte. La vanité des parents n'a bientôt plus de limite ; depuis un siècle, l'illusion démocratique de l'égalité n'a fait que l'amplifier : « Le Charly à Pittet va à la primaire supérieure ; et alors, le mien, l'année prochaine... pourquoi pas ? » D'autre part, la concurrence entre partis au pouvoir et partis d'opposition se manifeste par une démagogie qui ne peut tendre qu'à satisfaire le plus possible cet orgueil excessif des parents, au détriment de l'intérêt véritable des enfants. C'est pourquoi je ne vois pas qu'on puisse espérer une sélection plus sérieuse des élèves candidats aux classes primaires supérieures.

Il ne nous reste donc qu'à souhaiter une adaptation progressive des programmes aux aptitudes des élèves qu'on veut bien nous laisser. Les exigences de ces programmes sont en effet sans commune mesure avec le rendement que nous pouvons obtenir ; les élèves du degré supérieur sont souvent démunis dans tous les domaines. Il est pourtant vrai que certains seraient doués pour des travaux pratiques, pour des travaux qui se suffisent d'un peu de bon sens, d'une certaine habileté manuelle, et où la bonne volonté n'aboutirait pas constamment à des échecs qu'il n'y a pas moyen de leur cacher lorsqu'il s'agit d'orthographe ou de composition. Mais le Plan d'études consacre les quatre cinquièmes de l'horaire à des branches purement intellectuelles. A ces élèves qui, plus tard, quoi qu'on fasse, ne s'intéresseront guère qu'aux faits divers de la Feuille d'Avis, qui ne liront pas, qui ne goûteront ni le théâtre ni la musique, mais qui peut-être auront plaisir à bricoler pendant leurs heures de loisirs, à ces élèves qui n'écriront pas, qui n'interviendront dans une conversation que pour répéter les derniers slogans, nous avons à charge d'enseigner les secrets de la grammaire, les difficultés de l'orthographe, les causes et les conséquences des faits historiques pendant cinq heures environ chaque jour. Comment ne pas se rendre compte que c'est du bluff ! Et combien d'instituteurs, enseignant dans de telles conditions, ne sont pas d'avis qu'il faudrait prévoir pour ces enfants un programme adéquat, ainsi qu'une préparation spéciale des futurs maîtres ?

En me relisant, je me rends compte que d'aucuns pourraient s'effaroucher d'une certaine âpreté dans le ton que j'emploie. Cette âpreté me paraît trouver sa justification dans la nécessité qu'il y a de réagir une bonne fois contre les vues exagérément optimistes que l'on a des possibilités réelles de nos élèves ; les textes de nos livres de lecture et d'histoire en sont, à mon avis, une manifestation frappante. Il ne serait cependant pas équitable de passer sous silence ce qui a déjà été fait pour les enfants qui terminent leur scolarité dans des classes primaires. La généralisation des classes ménagères et la création de nombreuses classes d'orientation professionnelle sont une preuve que la nécessité d'adapter l'enseignement aux aptitudes très diverses de nos élèves a déjà été comprise. Mon objectif est donc de montrer que peu à peu il faudra évoluer dans ce sens. Je pense que l'on pourrait, par exemple, porter à deux ans la durée du programme des classes d'orientation professionnelle, quitte à établir des programmes mixtes comportant pour une moitié des travaux essentiellement manuels. Ceci concernerait les classes citadines, bien entendu. Car il ne faut pas nous cacher qu'en ce qui concerne les classes rurales, il ne peut guère être apporté de changements sinon dans les programmes et dans le contenu des livres que nous utilisons. D'ailleurs l'urgence de tels changements n'y apparaît pas avec la même acuité, ne serait-ce qu'en raison des dispenses d'été. D'autre part, nous parvenons encore, à la campagne, et grâce à un savant dosage de nos exigences, à obtenir une atmosphère sereine dans nos classes. Tandis que l'effort demandé aux maîtres citadins pour maintenir une disciplinée convenable dans les grandes classes réclame de plus en plus une résistance nerveuse que tous ne pourront conserver jusqu'à la fin de leur carrière. Et cela n'est pas imputable uniquement aux effectifs trop nombreux, mais aussi à un état de tension presque continual qui résulte précisément de ce que la conception par trop « intellectualiste » de nos programmes ne convient pas aux élèves auxquels ces programmes sont destinés. Tôt ou tard, on s'en rendra compte. Mieux vaudrait tôt. Et nous devons pousser à la roue, pour le bien des enfants d'abord, mais aussi pour que les maîtres de la prochaine génération trouvent à accomplir leur tâche une joie plus totale que la nôtre.

E. Reichenbach.

## GENÈVE

### U.I.G. (Messieurs) — D'UN BULLETINIER A L'AUTRE

Mon ami Eric Pierrehumbert me laisse une succession difficile. Ses articles avaient de l'esprit, de l'à-propos, et ne manquaient jamais d'intérêt. Chacun les a appréciés. Qu'il en soit vivement félicité et remercié !

Rappelons que la tâche du bulletinier est double. Primo, alimenter la rubrique cantonale. Secundo, rassembler et examiner les textes que les membres rédigent pour le bulletin.

Comme la place est limitée, il est recommandé de me faire parvenir les textes le plus tôt possible, et *au plus tard lundi à midi*. Prière d'y ajouter, cas échéant, la date de parution désirée.

Mon adresse : Jean Eigenmann, Ch. Mestrezat 5b, tél. 34 16 11.  
Merci d'avance !

*Le correspondant au Bulletin de l'U.I.G. Messieurs.*

**SOCIÉTÉ GENEVOISE DE TRAVAIL MANUEL  
ET RÉFORME SCOLAIRE**

**RAPPEL**

Lundi 19 mars, à 16 h. 45, au Musée d'Histoire naturelle (Cour intérieure des Bastions), Monsieur E. Dottrens nous montrera le profit que nous pourrions tirer du Musée en faveur de nos élèves — et de nous-mêmes ! — et répondra avec grand plaisir à « toutes » nos questions, sages ou bizarres...

*J.-L. Loutan.*

**NEUCHATEL COMITÉS DE SECTION POUR 1956**

Président, M. Gilbert Aellen ; membres : Mmes Pâquerette Fahrny, Heidi Hämmerli, Lucie Rosselet, Liane Tinembart ; M.M. Michel Béra-neck, Hubert Guye, Marcel Renaud, Richard Reymond et Xavier Zürcher.

**DÉMISSION**

Nos meilleurs vœux à Mme Chételat-Joliat, maîtresse ménagère aux Ponts-de-Martel, que notre collègue de la Chaux-de-Fonds vient de choisir comme épouse, ce dont nous ne pouvons que le féliciter...

W. G.

**Exposition scolaire permanente**

**RAPPORT D'ACTIVITÉ POUR L'ANNÉE 1955**

Après le changement de structure survenu à fin 1952, après le déménagement de ses volumes et collections dans les nouveaux locaux du Gymnase cantonal, l'E.S.P. a pu reprendre sa pleine activité dès le début de 1952.

Notre premier effort, après cette longue pause, a été de faire connaître notre institution aux jeunes collègues et de ramener les anciens abonnés. Tous n'ont pas encore répondu aux appels lancés dans l'« Educateur » ou le « Bulletin de l'I.P. » Mais la nécessité d'enrichir leur enseignement et de se documenter leur fera trouver, dans les mois à venir, le chemin de l'E.S.P.

Il nous a été possible, grâce à l'appui du Département, de procéder à l'impression d'un VI<sup>e</sup> supplément au catalogue. Cette brochure de vingt-deux pages, contenant la liste des dernières acquisitions, a été remise à tous les membres du corps enseignant du canton. Ces derniers pourront dès lors mesurer la valeur et la richesse du matériel mis à leur disposition et dont leurs élèves bénéficient également.

Il est à souhaiter que les titulaires de classes de campagne, souvent isolés et démunis, aient toujours davantage recours aux services de l'E.S.P.

**Statistique.** — Les membres du corps enseignant, les candidats au brevet d'aptitudes pédagogiques, les élèves de l'E.N. sont nos principaux clients. Mais nos portes sont ouvertes également aux personnes étrangères au corps enseignant.

Pour l'exercice 1955, nous avons enregistré :

285 visiteurs  
51 envois par poste  
1026 volumes  
36 films fixes prêtés  
32 tableaux

L'E.S.P. s'est enrichie de 98 ouvrages et la bibliothèque de 31 volumes. Plusieurs collections ont été complétées et mises à jour, entre autres : Le Musée neuchâtelois, la Guilde de documentation de l'Educateur, les tableaux scolaires suisses, les Cahiers d'enseignement pratique, le Petit Ami des animaux, le Sténographe, etc.

L'Exposition possède une documentation abondante sur les fournitures et mobiliers scolaires.

**Finances.** — L'Etat a bien voulu porter sa subvention à 1500 fr., ce qui nous a permis de servir à notre bibliothécaire un traitement en rapport avec le travail astreignant et consciencieux qu'exigent ses fonctions.

D'autre part :

La Société pédagogique neuchâteloise,  
La S.P.N., section de Neuchâtel,  
La Commission scolaire de Neuchâtel

ont continué à nous fournir une aide précieuse en nous versant leur subvention habituelle. Grâce à ces appuis, notre institution pourra s'enrichir malgré la hausse des prix.

#### RESUMÉ DES COMPTES DE L'E.S.P.

pour les années 1953-55

	Recettes	dépenses	excédent
1953	783,06	357,70	425,36
1954	2016,65	1796,70	219,95
1955	2350.—	2318,35	31,65
en caisse à ce jour		Fr. 676,96	

Pendant les années d'activité réduite, un petit fonds de réserve a pu être constitué.

En période d'activité normale, avec les achats, reliures, remises en état, nous avons l'espoir de voir nos comptes s'équilibrer.

**Conclusions.** — Nos remerciements vont à tous ceux qui soutiennent nos efforts et nous aident à poursuivre une œuvre utile :

Le Département de l'Instruction publique et son chef, M. Gaston Clottu, la Société pédagogique neuchâteloise et la section de Neuchâtel, la Commission scolaire de Neuchâtel, sans oublier nos fidèles que nous espérons voir augmenter.

Grâce à leur appui, nous pouvons envisager l'avenir avec confiance. Nous ne demandons qu'à rendre service à un cercle d'abonnés toujours plus étendu.

*Pour le Comité E.S.P. :*

*Le président : Chs. Landry.*

### POSTES AU CONCOURS

**Neuchâtel.** Un poste d'instituteur.

**Corcelles-Cormondrèche.** Un poste d'instituteur.

**Buttes.** Un poste d'institutrice.

**Le Pâquier.** Poste d'instituteur.

**Les Planchettes.** Poste d'instituteur.

**La Sagne.** Un poste d'institutrice.

Délai d'inscription : **21 mars 1956.**

**Noiraigue** : Poste d'institutrice.

Délai d'inscription : **24 mars 1956.**

### EXTRAIT DES RAPPORTS DES SECTIONS SUR LEUR ACTIVITÉ EN 1955 (suite)

**Val de Travers.** — Conditions précaires pour assurer la bonne marche de cette section diminuée ! Le président, M. Fernand Vaucher, plein de vaillance, a pris comme mot d'ordre : « Maintenir malgré tout. » Et, avec le sourire et la meilleure volonté, il a tenu ! Bravo ! Cependant, l'activité fut forcément restreinte. Mais l'espoir renaît, déjà quatre jeunes collègues sont venus combler des vides. Et chacun va prendre sur soi de ramener la vie dans la section et d'exercer une active propagande.

M. Vaucher donne la relation du cours de ski organisé par sa section en ce mois de février :

« Sous la direction de notre collègue Addor de la Côte-aux-Fées, le cours se déroula dans des conditions idéales. Les participants garderont de ces deux jours un souvenir inoubliable. L'ambiance d'une soirée-fondue mémorable comme aussi l'entrain sur les pentes enneigées inciteront la section à récidiver chaque hiver, espérons-le ! Ces soirées en chalet sont certainement l'occasion de contacts amicaux et durables ; les problèmes pédagogiques n'échappent pas aux discussions à bâtons rompus qui s'ébauchent au coin du poêle. — Nos deux buts sont ainsi atteints : améliorer notre technique du ski et consolider les liens entre collègues, notamment les jeunes que nous voudrions voir s'associer à ces manifestations. »

Et le président de terminer par ces propos optimistes auxquels nous souscrivons de plein cœur :

« La société doit prendre un nouvel essor. Elle l'a déjà pris. Elle doit s'élever plus haut encore. Elle y parviendra, j'en suis persuadé. Mais la coopération de tous est nécessaire. »

**Boudry** : M. Marcel Rutti a lutté courageusement au cours des trois ans de présidence. Il a voulu se placer au-dessus des tribulations déprimantes. Il a tenu admirablement, il a réussi.

En 1955, en dépit de nombreuses défections, le troupeau est resté

confiant sous l'intelligente égide de son chef persévérand. Félicitations vives et cordiales ! C'est ainsi que l'activité de nos collègues s'est déployée dans les manifestations suivantes :

— Assemblée générale où fut discutée, sous la direction de M. E. Bille, la question des appréciations scolaires proposée par le comité central.

— Conférence de M. Edmond Jeanneret, pasteur et poète à Bôle, sur « Ramuz et son œuvre ». L'orateur sut, en une langue délicate, évoquer notre grand écrivain romand.

— Le 25 mai, une joyeuse cohorte se rendit à Yverdon pour y visiter les ateliers des C.F.F. sous la conduite de M. Métraux.

— En septembre, M. le Dr Rolf Lévi entretint la section du service médico-pédagogique. Il reviendra ultérieurement parler des punitions.

— La section se fit un plaisir d'organiser la « Trisannuelle ». Nous ne revenons pas sur cette journée si bien préparée et dont le plein succès fut la récompense de nos dévoués collègues.

— Enfin, le président lui-même fit une causerie à ses collègues sur le cubisme, avec projections, pour préparer une visite à Berne de l'exposition Jean Gris au musée des Beaux-Arts. Voilà une initiative intéressante !

Le problème du recrutement se pose avec instance, spécialement pour la section de Boudry.

En terminant, le président rend hommage à ses collaborateurs du comité qui ont assuré une belle vitalité à la section. Les séances ont été toujours animées du meilleur esprit d'équipe. Si M. Rutti dit qu'il conservera un lumineux et bienfaisant souvenir de son temps de présidence, nous savons qu'il sut lui-même insuffler cet esprit grâce à son objectivité et son optimisme tenace. Qu'il en soit loué et remercié chaleureusement !

W. G.

## Ecole Nouvelle Préparatoire

Internat pour garçons - Externat mixte

**PAUDEX - Lausanne**

Tél. 28 24 77

Préparations aux Collèges, Gymnases, Ecoles de Commerce. Raccordement à toutes les classes. **Bachots, Matu., Ecole polytechnique.** Enseignements par petites classes.

Dir. M. Jomini.

**banque cantonale vaudoise**

## *Partie pédagogique*

### ENCORE PLUS DE CLASSES SPÉCIALES ET DE HOMES

On sait — à l'étranger surtout — que la Suisse possède un certain nombre de homes spéciaux, modèles du genre, pour enfants mentalement insuffisants.

Ce qu'on sait moins, ce sont les lacunes qu'on trouve encore dans ce domaine : faute de place, de moyens financiers et de personnel, les homes qui existent déjà ne peuvent se spécialiser suffisamment dans le traitement d'un groupe d'enfants bien déterminé.

En outre, il serait bon d'organiser un véritable réseau de classes spéciales. — N'est-ce pas le moment d'aborder ces questions maintenant que la subvention fédérale aux écoles primaires prévoit le 10 % des subsides en faveur des enfants infirmes ?

#### Des chiffres

On ne connaît pas assez chez nous le nombre exact des mentalement insuffisants. Pro Infirmis l'estime à 70 000, que l'on peut répartir en trois catégories : **débiles** — les plus nombreux —, capables de suivre une classe spéciale et d'apprendre un métier ; **imbéciles**, éducables au point de vue manuel ; **idiots**, parlant à peu près et marchant tout juste. Cette dernière forme d'insuffisance mentale, peu fréquente, provient de séquelles de maladies (méningite, etc.) et vraisemblablement pas de l'hérédité. L'insuffisance mentale, — exception faite du crétinisme, aujourd'hui rare — ne guérit jamais. Mais bien des enfants faibles d'esprit, éduqués à temps, arrivent à gagner tout ou partie de leur vie.

#### Classes spéciales

Plutôt que d'envoyer des enfants mentalement insuffisants dans une classe spéciale, on préfère souvent les réleguer dans un établissement, ce qui revient finalement plus cher ; les suites en sont souvent grosses de conséquences. On ne saurait du reste parler de classes spéciales sans s'y brûler les doigts : beaucoup de parents ont honte de leurs enfants débiles ; ils supportent plus volontiers les défauts de caractère de gosses intelligents qu'ils n'admettent l'insuffisance mentale d'un bon petit enfant. On cherche à s'illusionner sur l'intelligence restreinte de son enfant et à faire partager cette illusion à son entourage. Etonnons-nous après cela, que les parents, dans leur fierté blessée, préfèrent enfiler leur rejeton dans un home pour que personne n'en parle plus, plutôt que de le confier à la classe spéciale de l'endroit où ils habitent et où les voisins peuvent gloser tout à leur aise.

Constatons cependant qu'il faut un véritable courage moral et une belle simplicité pour accepter un enfant mentalement déficient, pour se promener avec lui, l'exposer aux regards curieux et aux remarques formulées à voix basse, quand ce n'est pas tout haut, et même parfois pour le placer en établissement.

De plus, pas mal de **médecins et de psychologues** indisposent les

parents en leur disant — non sans raisons parfois — que les enfants des classes spéciales sont stigmatisés pour la vie.

**Les maîtres** eux-mêmes s'élèvent souvent contre les classes spéciales. Il faut en effet un cran singulier pour envoyer par exemple le fils du syndic dans une classe auxiliaire. Par ailleurs, il arrive qu'un maître, conscient de sa responsabilité, cherche à conserver dans sa classe un élève faible, parce que cela lui semble bon du point de vue éducatif et lui épargne ainsi du même coup la honte de la classe spéciale. Mais un indice qui apparaît, tel bégaiement, fugue, école buissonnière, etc., montre quelquefois qu'on a trop présumé du petit déficient mental.

Cette commune qui d'emblée ne voulut rien savoir de classes auxiliaires parce qu'il lui aurait fallu admettre qu'elle comptait des faibles d'esprit au nombre de ses administrés exprime la résistance générale. Pour comprendre l'importance des classes spéciales, il faut avoir vu comment ses élèves semblent s'éveiller tout à coup, comme ils reprennent confiance en eux-mêmes et se développent, après avoir langui dans une classe ordinaire.

Les classes spéciales existantes ne suffisent pas et c'est pourquoi la résistance passive de la part des parents, du corps enseignant et des autorités est particulièrement grave.

Le canton et la ville de Bâle et Genève, par exemple, ont dépisté leurs déficients mentaux. De 1951 à 1952, les classes spéciales y comprenaient respectivement le 6,04 %, le 3,95 % de l'effectif scolaire, proportion qui n'est pas atteinte — même de loin —, dans les autres cantons, quoique le nombre proportionnel des élèves normaux n'y soit sans doute pas supérieur.

Si en règle générale, on part de la proportion de 4 à 6 % à laquelle on arrive pour une ville, en Suisse 18 000 à 28 000 élèves devraient suivre un enseignement spécialisé. Or, la statistique 1951/1952 n'en indique que 6274.

La situation que nous venons d'exposer est confirmée par des enquêtes locales : au printemps 1949, la section Argovie-Soleure de l'Association suisse en faveur des arriérés, organisa dans la ville de V. un examen auquel prirent part tous les élèves faibles ou ayant doublé leur classe dans les écoles primaires. Sur 25 enfants examinés, 15 auraient dû entrer dans une classe spéciale et 1 dans un home, et ce, pour une population de 2 700 habitants.

En Allemagne, on peut ouvrir une classe spéciale lorsque, pendant 3 à 5 ans consécutifs, une commune compte 20 enfants ayant besoin d'un enseignement spécialisé. A Berlin, il suffit de 12 enfants pendant 2 ans consécutifs.

Actuellement, on peut compter que 20 000 enfants attendent un enseignement à leur portée. Pendant des années, ils ont suivi les classes normales qu'ils ont doublées autant de fois que la loi le permet et ont retardé ainsi leurs camarades.

**« On a fait la preuve que laisser un élève déficient dans une classe ordinaire lui nuit pour la vie ; on lui enlève son courage, on le rend apathique et résigné en laissant inemployés ses mains et son esprit »**

**pendant les années où l'on peut encore les former.** Très souvent malheureusement, les homes spéciaux ont dit « trop tard » à ceux qui voulaient leur confier un enfant pour parer aux négligences des années passées ». (M. Sidler, Revue suisse d'utilité publique, No 3/4 1950).

**Les autorités et ceux qui s'occupent directement de l'enseignement prendront la responsabilité et l'initiative de dépister les élèves faibles d'esprit et de proposer la création de classes spéciales.** L'association suisse en faveur des arriérés, les services sociaux de Pro Infirmis, les services scolaires donneront volontiers des renseignements sur les cas spéciaux et collaboreront à la création de nouvelles classes de développement.

### **Homes, établissements et asiles**

L'aide en faveur des mentalement insuffisants est partie des homes de faibles d'esprit. En 1841, on fonda l'« Abendberg », près d'Interlaken, premier asile pour idiots. Depuis, bien des œuvres semblables sont nées. Aujourd'hui, l'Association suisse en faveur des arriérés compte plus de 50 homes-écoles, maisons d'éducation et asiles ; de plus, 2 ateliers d'apprentissage pour filles et garçons mentalement insuffisants. Aucun de ces établissements n'a de place libre : il faut parfois qu'une mère attende un ou deux ans avant de pouvoir placer son enfant dans un asile.

Des tâches urgentes attendent encore leur exécution : on cherche à ce que les homes deviennent des homes spécialisés. Avec le temps, trois types de homes se sont développés : **les homes-écoles** pour les débiles et les élèves difficiles des classes spéciales, **les homes pour arriérés éducables**, où l'on développe avant tout l'habileté manuelle des élèves (les leçons proprement dites y sont presque impossibles) et enfin **les asiles pour inéducables** à qui l'on apprend à marcher, à prendre des habitudes de propreté, à manger seuls, à parler. Il manque pour l'instant trois ou quatre asiles pour inéducables. Il faut éviter à tous prix leur placement dans des asiles de déments où ils prennent la place de malades exigeant une surveillance médicale constante.

Il conviendrait de différencier encore les homes-écoles pour enfants arriérés souffrant de troubles du langage ou de paralysie apastique ainsi que des homes pour sourds-muets arriérés et aveugles arriérés. (Cette dernière catégorie existe déjà).

Les milieux intéressés connaissent depuis longtemps cet état de chose auquel on peut remédier. Cependant les finances manquent pour construire des homes ou pour les agrandir. Consentir des prêts sans intérêts, mettre des bâtiments à disposition, voilà qui aiderait beaucoup l'initiative privée.

### **Leur utilité**

S'il est possible d'obtenir des fonds pour les handicapés physiques (les aveugles en particulier qui éveillent la pitié comme les paralysés et les sourds), le public se montre plus réticent lorsqu'il s'agit de venir en aide aux faibles d'esprit qu'on traite souvent presque en parias. N'oublions pas pourtant qu'un grand nombre de déficients mentaux sont capables d'être intégrés dans la vie économique et de subvenir à tout

ou partie de leurs besoins en occupant avec fidélité de modestes emplois, en exécutant par exemple un travail monotone que les bien portants trouvent trop « rasant », mais que l'insuffisant mental aime en raison directe de sa routine. Il faudrait avoir la possibilité de confier plus de jeunes gens et de jeunes filles à des familles nourricières ou à des homes ouvriers dont la directrice s'occuperait d'eux et dirigerait leurs loisirs. Ces jeunes faibles d'esprit gagneraient alors mieux leur vie dans l'industrie que dans l'agriculture où de nos jours, on les place le plus souvent.

En conclusions nous vous donnons ci-dessous deux exemples. Ils nous montrent qu'il vaut la peine d'aider les faibles d'esprit même si l'on se place au seul point de vue économique.

**Berthe**, née en 1922, sous tutelle parce que mentalement insuffisante, est l'une des cinq enfants d'un buveur (un de ses frères est depuis des années dans un hôpital psychiatrique).

Berthe a passé les quatre dernières années de sa scolarité dans un home où on lui a appris à s'occuper du ménage. Plus tard, elle travaille pendant dix ans dans un restaurant sans alcool comme fille de cuisine puis elle se place chez des paysans. Elle n'est pas assez développée pour maîtriser les divers travaux d'une ferme et elle doit la quitter. Depuis trois ans elle travaille de nouveau dans une grande cuisine et chante toute la journée comme un pinson en lavant la vaisselle. Elle fait partie d'un groupe de jeunesse d'église. Intellectuellement parlant, elle est si peu développée qu'elle doit faire tous ses achats personnels avec l'aide de l'assistance sociale. Grâce à l'enseignement dont elle a bénéficié à temps, grâce à l'affection qui la lie à sa tutrice, Berthe, malgré son héritéité chargée et ses circonstances de famille défavorables, est maintenant un membre utile de la communauté.

De temps en temps, nous parvient un appel à l'aide quand par suite d'un malentendu ou d'une remarque trop sévère, la jeune fille « pique » une colère — cela ne nous arrive-t-il pas aussi ? — puis tout rentre dans l'ordre.

Au cours de ces années, Berthe a économisé plus de 5000 fr. sur son modeste salaire. Pro Infirmis a dépensé pour elle le prix de quatre années d'internat, soit 3600 fr., plus de nombreuses lettres et d'allées et venues. En retour, Berthe a donné à son entourage toute sa fidélité à la tâche quotidienne, son sourire et sa touchante confiance.

**Jean** est fils unique, né dans une famille aisée. Il ne sait que faire de ses membres dégingandés et maladroits. Il est timide, gaucher. Il ne sait pas s'habiller seul. Ses parents, toujours anxieux, font tout pour lui. A huit ans, on le place dans un home. Un jour, lors d'une promenade avec ses camarades du home, il tombe dans la rue — probablement à la suite de troubles épileptiques. Ses parents le retirent du home au moment même où il commençait à se rendre indépendant. Pendant cinq ans, le petit Jean resta à la maison, trop arriéré pour suivre les classes spéciales de l'endroit, perdant chaque jour à cause de son inaction continue le peu des facultés qui lui restent. Il se traîne dans la maison sans faire usage ni de ses mains ni de ses forces physiques et mentales.

Peu à peu, il devient difficile et les parents s'en effrayent, car le garçon grandit et ils n'en peuvent faire façon. Ils décident de le confier à nouveau à un home où l'on cherche à rattraper le temps perdu, mais les mauvaises habitudes sont acquises, difficiles à extirper et l'on se demande si ce garçon maladroit et mou, plein de complexes d'infériorité, sera un jour à même de gagner sa vie quand ses parents n'y seront plus.

Jean n'était pas plus arriéré que Berthe, mais quelle différence, et d'éducation et de résultats !

Les mentalement insuffisants forment l'un des huit groupes d'infirmes physiques et mentaux dont s'occupe **Pro Infirmis**. Pour qu'elle puisse mener à bien sa tâche, tous doivent soutenir ses efforts.

1. Les lois scolaires de tous les cantons — et non pas de quelques-uns seulement — devraient contenir des dispositions accordant autant de subsides pour les écoliers infirmes que pour les bien portants

2. Crédit et subvention de homes, homes-écoles et asiles nécessaires.

3. Crédit de services psychiatriques et psychologiques scolaires pour dépister les faibles d'esprit et les autres infirmes.

4. Crédit de classes spéciales ; le 4 % des écoliers (minimum) ont besoin d'un enseignement adapté.

5. Subventions régulières aux homes et services sociaux s'occupant de mentalement insuffisants, en particulier les services sociaux de **Pro Infirmis**.

6. Aide à **Pro Infirmis** dans sa lutte pour l'obtention d'une loi fédérale et d'une subvention fédérale assurée (cf motion Wick, mars 1949).

7. Collaboration à la vente de cartes **Pro Infirmis** en honorant les cartes distribuées chaque année dans tous les ménages.

### **L'ÉTUDE DE L'ARITHMÉTIQUE A L'AIDE DE LA COULEUR ASSOCIÉE A LA LONGUEUR**

#### **La méthode Cuisenaire**

par C. Gattegno,

professeur à l'Institut d'Education de l'Université de Londres

Nombreux sont les maîtres d'école qui font un usage systématique de la couleur dans la création de matériel éducatif. Le problème que nous abordons ici est plus spécial. Nous voulons donner une idée de ce que nous avons trouvé dans notre recherche, menée depuis plus de deux ans avec des milliers d'enfants dans divers pays, en faisant usage du matériel inventé par M. Georges Cuisenaire, de Thuin, pour **simplifier le passage du concret à l'abstrait** dans l'enseignement de l'arithmétique à l'école primaire.

Georges Cuisenaire a réalisé un matériel éducatif très élémentaire, formé de réglettes colorées de 1 à 10 cm. de longueur, mais réunies intentionnellement en familles : les rouges, de longueur 2, 4, 8 cm. ; les bleues, de longueur 3, 6, 9 cm. ; les jaunes, de longueur 5, 10 cm. ; la noire de 7 cm. et la blanche de 1 cm. De la sorte, la couleur évoque tout

de suite une longueur et des relations diverses. Mais une longueur déterminée n'est pas nécessairement associée à une seule couleur, puisque l'on peut produire cette longueur en associant d'un grand nombre de manières des réglettes de diverses couleurs.

Lorsque le travail actif avec les réglettes est avancé, on maintient la couleur comme symbole de la longueur, mais on supprime les réglettes et on peut faire tout un travail représentatif de caractère mathématique. Cela est le point que n'avaient pas prévu les aprioristes et les logiciens.

Donnant à des enfants le matériel Cuisenaire, il nous a été donné d'observer, parmi beaucoup d'autres choses, que le plus grand nombre, spontanément, sous tous les climats, quoique ayant subi des influences diverses dans des milieux divers, peuvent se rendre maîtres en peu de temps de l'algèbre contenue dans les exercices simples qu'on leur fait faire et en être si conscients qu'ils s'expriment, en toutes langues, comme mathématiciens. Les enfants de 5 ans sont mathématiciens si les ensembles qu'ils ont à structurer ont peu d'éléments (environ 10) ; à 6 ou 7 ans, ils le restent même si les ensembles s'élargissent pour contenir jusqu'à une centaine d'éléments.

Non seulement ils découvrent spontanément les structures évidentes inscrites dans le matériel par l'inventeur, mais aussi celles qu'il ignorait. En fait, si on laisse un enfant jouer avec les réglettes de couleur, il ne tarde pas à reconnaître trois structures fondamentales multivalentes de la mathématique moderne :

1. les relations d'équivalences,
2. les relations d'ordre,
3. les relations algébriques.

**Une expérience concrète.** — Voici, à titre d'exemple, une leçon donnée le 25 mai 1955 à Zurich, à des élèves de 8 ans qui ont eu une année à l'école primaire de la ville où l'on entre à 7 ans et où l'année commence à Pâques.

Ces élèves, garçons et filles, avaient étudié les nombres entiers jusqu'à 20 durant leur année antérieure et doivent étudier ceux jusqu'à cent de Pâques 1955 à mars 1956. Je n'avais eu aucune consigne pour cette leçon et les élèves depuis février utilisent les réglettes pour l'étude de l'addition et de la soustraction. J'ai donc pensé à investiguer les obstacles qui se présentent dans l'étude de certaines fractions sûrement laissées de côté à l'école puisqu'elles ne sont prescrites au programme que pour après l'âge de 10 ans.

Ayant reconnu que les élèves ajoutaient sans difficulté toute réglette à une autre rien qu'en les sentant par la main derrière leur dos, et voyant qu'il y avait une certaine rigidité d'association entre les premiers nombres entiers et les longueurs des réglettes reconnues par leur couleur, j'ai commencé par demander ce que faisaient  $2 \times 7$ . Puis, ayant obtenu une réponse exacte de tous les élèves, j'ai repris la réglette noire (7) et ai demandé ce qu'était son double, son quadruple. Nous avons mis 4 réglettes sur la table et mesuré à l'aide de 2 dix et 1 huit que la réponse était 28. J'ai demandé la moitié de 28, puis le quart. Nous avons alors formé 28 à l'aide de réglettes de longueur 4 et vu qu'il en fallait 7. J'ai

redemandé le quart de 28 et de montrer une réglette qui le représentât. Sans exception, la réglette noire était brandie. Alors, j'ai osé poser la question : montrez-moi le septième de 28, après avoir obtenu la réponse qu'il fallait 7 réglettes mauves pour faire 28. Personne ne sut répondre. J'ai posé les deux questions dans l'ordre ci-dessus plusieurs fois et un élève me montra la réglette mauve comme étant la réponse pour le septième de 28. Il y avait évidemment une difficulté linguistique et j'ai donné la définition du septième en disant que l'on appelle un septième d'une longueur (ici 28) la longueur qui y entre 7 fois. Alors trois élèves me montrèrent la réglette mauve. En reposant la question et en ayant soin de demander à ceux qui avaient trouvé la réponse d'expliquer ce qu'ils avaient trouvé, le nombre de ceux qui découvraient par eux-mêmes la réponse augmentait. Mais il y en avait encore qui répondaient que le septième de 28 était 28 ou sept. Pour m'assurer qu'il n'y avait pas d'imitation entre ceux qui avait trouvé la réponse, je demandai qu'on me donne les  $2/7$  de 28, mais cette fois en une seule réglette. Quelques instants après, il y avait un bon nombre de réglettes brunes (8) qui étaient brandies.

Mes efforts n'ayant pas réussi à faire pénétrer certains enfants dans la recherche mentale d'une solution à une question tout à fait nouvelle pour eux, je tentai la voie suivante. Cuisenaire ayant introduit la notation de deux réglettes en croix l'une sur l'autre pour indiquer leur produit, je tentai d'obtenir d'abord la lecture du produit par les facteurs, par exemple au lieu de dire 28 les enfants disent  $4 \times 7$  et lorsque je renverse l'ordre  $7 \times 4$ . Nous essayons d'abord de lire des produits connus :  $2 \times 3$ ,  $4 \times 2$ ,  $5 \times 2$ ,  $7 \times 2$ ,  $5 \times 10$ , etc. Nous les lisons tous des deux côtés et donnons le produit lorsqu'il est connu, mais lorsqu'il ne l'est pas, les enfants peuvent toujours dire  $7 \times 8$ ,  $9 \times 7$ ,  $9 \times 6$ , etc., sans énoncer le résultat. Il s'agit d'une simple combinaison mentale et d'une association verbale. Dans certains cas, il y a une opération additionnelle qui fournit un produit connu. Je ne préoccupe aucunement de leur faire apprendre les produits, tout ce que je cherche c'est le mécanisme qui permet d'associer à un symbole que l'on sait lire comme association multiplicative d'entiers, deux démarches qui fournissent les fractions du produit représenté par ses facteurs. Ainsi, si  $4 \times 7$  est le produit, on peut voir que le quart du produit est 7 et le septième 4 sans connaître la réponse  $4 \times 7 = 28$ .

Pour m'assurer que l'activité mentale était passée de la compréhension additive, que les réglettes bout à bout nous donnaient au début, à la compréhension multiplicative, je prenais le « tableau des produits » inventé par Cuisenaire. Ce tableau est organisé selon les principes suivants : un signe arbitraire, formé d'un cercle blanc entouré d'un couple de lunules diamétralement opposées et coloriées comme les réglettes, représente un produit. Le cercle blanc peut être recouvert d'un carton portant un nombre. Par exemple,  $15 = 5 \times 3$  est placé sur le symbole ci-dessus portant une lunule vert clair et une jaune, le  $16 = 2 \times 8 = 4 \times 4$  correspond à un signe où le cercle blanc est entouré de 2 couples de lunules diamétralement opposées, un couple rouge et brun, l'autre mauve et mauve.

En quelques instants, nous reconnaissions les produits 4, 6, 8, 10, 12, 15, 25, 50. Sans aller plus loin, je leur montrai que si je disais un cinquième d'un nombre que je n'énonçais pas mais qui était indiqué du doigt et où du jaune apparaissait, ils répondaient en nommant l'autre nombre qui apparaissait dans le signe. Ainsi, pour 12, le  $\frac{1}{4}$  était 3, pour 25 le  $\frac{1}{5}$  était 5, et pour 50 le  $\frac{1}{10}$ , 5.

En fait, nous étions en présence du mécanisme suivant : appelant  $c$  le résultat inconnu du produit  $a \times b$  nous pouvions avec certitude dire que  $a = c$  ou  $a =$  la  $b$ ème partie de  $c$ , ou égale  $b$  égale la  $a$ ème partie de  $c$ .

En quelques instants les élèves savaient tous parfaitement répondre que le 9ème de  $9 \times 6$  était 6 et le 6ème 9 et aucun des produits non effectués présentés n'offrait plus de difficultés qu'un autre.

Si ces élèves apprennent les résultats, le mécanisme ci-dessus restera exactement le même, mais une ou deux phrases pourraient être ajoutées. Par exemple, on demandera quel est ce produit ? soit 56, quel en est le  $\frac{1}{7}$  ou le  $\frac{1}{8}$  ? et la réponse immédiate sera 8 ou 7, visible comme avant sur le tableau. Durant cette leçon, le mécanisme a été démontré et nous a renseigné sur le travail rapide fait par les élèves de Cuisenaire qui paraissent des prodiges. En fait, cette partie de la leçon, bien qu'elle ait surpris des instituteurs expérimentés présents, était remarquablement utile pour nous faire comprendre la façon dont s'opère le travail mental des élèves qui apprennent l'arithmétique à l'aide du matériel Cuisenaire. La démarche de l'enfant est celle à laquelle a recours le mathématicien qui a pu abstraire une opération d'une multitude d'actions et passant par cette opération peut virtuellement résoudre en quelques instants une cascade de gestes mentaux qui, s'ils étaient actuellement faits, auraient demandé un gros effort. La pédagogie mathématique tend à rendre le mathématicien le plus faible possible dans l'art d'éviter les gestes inutiles et de faire fonctionner un mode de compensation qui facilite sa tâche. Il n'y avait pas compréhension effective de ce que voulait dire  $\frac{1}{9}$  ou  $\frac{1}{7}$  puisque les réglettes n'avaient pas illustré qu'en fait, il fallait 9 ou 7 réglettes d'une certaine couleur pour construire une certaine longueur. Mais il y avait opération mentale pure et verbalisation adéquate et une petite marge d'incertitude qu'une ou deux leçons suffiraient à éliminer.

Pour terminer la leçon, nous reprîmes la ligne du haut du tableau des produits, formée des produits 4, 8, 16, 32, 64, chacun étant (sauf 4) le double du précédent. Sur cette ligne, nous pouvions doubler un nombre et en prendre la moitié, mais nous ne pouvions appliquer la règle précédente et obtenir le  $\frac{1}{8}$  de 32 ou 64. Mais une fois assurés de cela, nous avons également doublé 64 et aussi 128. La joie des enfants lorsqu'ils entendirent, après avoir obtenu 128, qu'il fallait doubler, était le signe évident que cette incursion dans le domaine des grands nombres exerce une attraction très grande sur leur esprit.

Nous sommes bien loin, par cette méthode, des exercices précautionneux habituels où l'addition de 1 est la mesure de tout et bien qu'il soit difficile de défendre tout à fait une leçon comme celle-ci qui a mis en trois quarts d'heure des bouchées doubles, je ne crains pas de dire que

les résultats d'expériences semblables dans des centaines et des centaines de classe, avec plusieurs millions d'enfants de tous âges et tous niveaux, nous placent nettement devant de nouveaux problèmes psychologiques et pédagogiques.

Je ne crains pas de me tromper en redisant que dans le travail arithmétique l'apparition de la couleur, telle que l'a conçue Cuisenaire, a permis de libérer l'enfant de mille obstacles placés sur son chemin par l'adulte malhabile. Nos savants psychologues auront beaucoup de joie à reprendre leurs études sur la pensée numérique de l'enfant s'ils acceptent de ne plus questionner l'enfant en vue de savoir à quel point il pense comme certains adultes et, au contraire, utilisent pour leur édification une situation complexe où l'enfant est absorbé et créateur comme dans celles que nous lui avons offertes.

Des démonstrations du matériel Cuisenaire seront faites en mai par le prof. Gattegno. Pour tous renseignements, s'adresser aux Départements de l'Instruction publique des divers cantons, à M. les inspecteurs ou aux éditeurs Delachaux et Niestlé, Neuchâtel.

### **CENTRE D'INFORMATION PÉDAGOGIQUE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE JURASSIENNE**

Depuis le 1er mars 1956, le Centre d'information est en mesure de livrer les nouveaux articles suivants :

**1. Croquis**, réalisés par MM. G. Joset, inspecteur scolaire, Courtételle, E. Guélat, instituteur, Courtételle et G. Brahier, instituteur, Courrendlin.

5 nouveaux sujets, de format A4, (format normal).

- Le Jura bernois, carte des voies ferrées.
- Le Jura bernois, carte politique et touristique.
- Le berceau de la Confédération, carte des lieux historiques.
- Guerres d'Italie, carte du Tessin et du Nord de l'Italie.
- La Suisse, portes principales du trafic, schéma.

Prix : 5 ct l'exemplaire.

Les autres sujets, de format A5 (demi-normal), se vendent 2,5 ct l'exemplaire.

**2. Clichés 5 × 5 cm.**

5 séries de 6 vues 24 × 36 mm chacune, plus un cliché géographique 24 × 24 cm, avec matériel de montage pour clichés 5 × 5 cm ; séries choisies par M. G. Cramatte, maître d'application, Porrentruy.

**Le Jura bernois**, 6 vues aériennes A. Perronne, en couleurs : Les 3 régions suisses — Les chaînes jurassiennes — La chaîne jurasienne et sa cluse — La cluse de Moutier et ses couches géologiques — Les ruz de Châtillon — La montagne du Raimeux et le Grandval — Carte du Jura bernois.

**La Collégiale de Saint-Ursanne**, 6 vues A. Perronne, en noir et blanc ; vue aérienne de Saint-Ursanne — La Collégiale — La nef principale et sa voûte — Arcades et piliers — Le portail roman — Les chapiteaux du portail — Carte de la Suisse.

**Confection d'une hache lacustre**, 6 vues Ch. Vogel, en noir et blanc :

la hache lacustre — Scier la pierre — Polir la pierre — Percer la pierre — L'appareil à percer — Détail du perçage — Carte du canton de Berne.

**Moyens de communication en Suisse**, 6 vues aériennes Swissair, en noir et blanc : Port du Rhin, à Bâle — Aéroport de Kloten — Gare principale de Zurich — Tunnels hélicoïdaux de Giornico — Route du Gothard dans le val Tremola — Ponts sur le Rhin, à Eglisau — Carte de l'Europe.

**Images des Etats-Unis d'Amérique**, 6 vues W. Angst, en noir et blanc : New York, vue de l'Empire State Building — Aciéries de Pittsburg — Abattoirs de Chicago — Région pétrolifère de Los Angelès — Mines de cuivre dans l'Utah — Ranch de la Grande Prairie — Carte du Monde.

Prix : Fr. 5.— la série, matériel compris.

3 nouvelles séries réalisées par MM. P. Crélerot, instituteur, Cormoret et Ch. Vogel, instituteur, Bellelay.

**Le pois, floraison d'une papilionacée**, 15 vues en noir et blanc, 24 × 24 mm : la feuille et la fleur — Les vrilles — Fleur de profil — Fleur de face — Les pétales — Fleur de profil, entière — Fleur de profil, détail — Fleur de profil, autre détail — Organes de la reproduction — Mécanisme de la pollinisation — Jeune gousse — Jeune gousse ouverte — Fruit mûr — Le grain — Croquis schématique.

Avec commentaires. Prix de la série : 10,50 fr.

**Dissection de l'œil de bœuf**, 12 vues 24 × 36, en noir et blanc : le globe de l'œil (2 vues) — La chambre postérieure — La pupille — Le cristallin en place — Déplacement du cristallin — La chambre antérieure — L'iris — La rétine — Le cristallin (2 vues) — Schéma de l'œil humain.

Avec commentaires. Prix de la série : 8,40 fr.

**Etude du relief**, 11 vues 24 × 36 mm, en noir et blanc : A) Construction d'une colline, dans la caisse à sable : la colline — La courbe de niveau — L'équidistance — B) La carte de la colline : la colline vue d'avion — L'étage, ou plan, de la courbe — Calcage des courbes — Calcage des courbes (suite) — La colline représentée par ses courbes — Représentation du relief (3 vues).

Avec commentaires. Prix de la série : 7,70 fr.

**3. Boîtes à clichés**, fabriqués par M. R. Droz, maître de travaux manuels, Porrentruy.

**Boîte à 100 clichés** : encombrement : longueur 35,5 cm, largeur 15,5 cm, hauteur 7,5 cm. Prix de la boîte : 12.— fr.

**Boîtes à 50 clichés** ; **encombrement** : longueur 19,5 mm, largeur 15,5 cm, hauteur 7,5 cm. Prix de la boîte : 7.— fr.

Conditions : livraison dans le plus bref délai ; frais d'expédition à la charge de l'acheteur ; paiement au comptant par versement sur le compte de chèque postal IVa 2703, S.P.J., Porrentruy.

Commandes : à adresser au

Centre d'information pédagogique S.P.J.,

Ecole normale des instituteurs, Porrentruy.

Le Comité central de la Société pédagogique jurassienne recommande chaleureusement au corps enseignant jurassien et romand l'acquisition de ce matériel d'excellente qualité et de parfaite bienfacture.



LES RETRAITES POPULAIRES ASSURENT LES JEUNES AUX MEILLEURES CONDITIONS.

*Éducateurs!* INCLIQUEZ A VOS ÉLÈVES LES NOTIONS DE PRÉVOYANCE QUI LEUR PERMETTRONT DE METTRE LEURS VIEUX JOURS A L'ABRI DU BESOIN.

CAISSE CANTONALE VAUDOISE DES

# RETRAITES POPULAIRES

subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

SIÈGE : Av. Ruchonnet 18, LAUSANNE

A l'enseigne de la  
**Lampe Eternelle**

vous trouverez  
un cadre accueillant

★

*Un bon vin  
et des spécialités au fromage*

**E. PAUTEX**

Caroline 1

Lausanne

*Vos imprimés*

seront  
exécutés  
avec goût  
par l'

Imprimerie  
**CORBAZ S.A.**  
Montreux

# Collège Pierre Vizet

Ch. des Cèdres 3

LAUSANNE

Tél. 24.15.79

prépare aux

**COLLÈGES - ECOLE DE COMMERCE - MATURITÉS**

**Ecole normale**

1946 : 105 élèves

1956 : 247 élèves

★

Dir. Paul Cardinaux

Louis Vullièmoz

# Caisse d'Epargne Cantonale Vaudoise

garantie par l'Etat et gérée par le

## CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

### LAUSANNE

36 agences dans le canton de Vaud

TIRELIRES MISES GRATUITEMENT A DISPOSITION



*Au Domino Rolle*

HOTEL DE 1<sup>er</sup> ORDRE - RESTAURANT - BAR

TERRASSE  
GRAND VERGER AVEC DÉBARCADÈRE

Tél. (021) 7 51 51

J. Mutrix

Quelques buts de courses !

**Le Chasseron - Les Rasses**

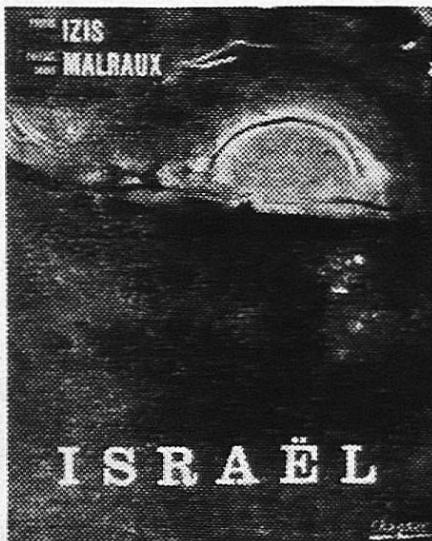
**Les Aiguilles de Baulmes - Le Suchet**

en utilisant le parcours pittoresque du Chemin de fer électrique d'Yverdon à Ste-Croix.

Le nouveau télésiège Les Replans-Les Avattes conduit en 10 minutes à proximité du sommet du Chasseron.

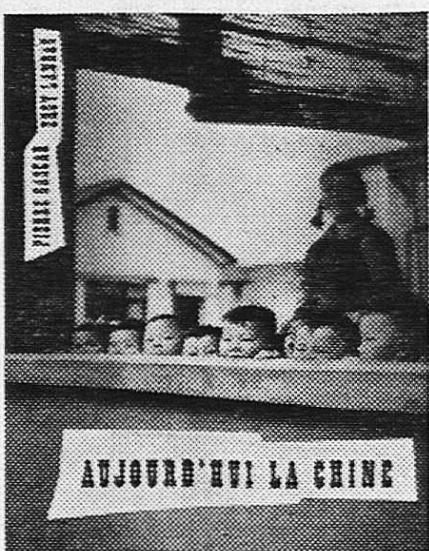
# Nos dernières publications

No 245. Israël, photos Izis, noir et couleurs, préface d'André Malraux. Couverture et frontispice couleurs de Chagall, illustration littéraire constituée par des fragments de la littérature mondiale et de la Bible. Prix spécial: Fr. 15.-. A partir du 1er février 1956: Fr. 16.50



No 229. L'œuvre gravé de Picasso, texte de Bernard Geiser. Adaptation de Gustave Roud, documentation de Hans Bolliger. 228 pages. Couverture couleurs. Format 22 × 28 cm.

Prix spécial: Fr. 15.-



...et 150 ouvrages à choix

► No 241. Willy Boller: Hokusai, maître de l'estampe japonaise. Traduction Gustave Roud. Format 22 × 28 cm. 32 pages illustrations couleurs. 56 pages illustrations noir et blanc. Couverture couleurs. Prix spécial: Fr. 15.-. A partir du 1er février 1956: Fr. 16.50



► No 244. Aujourd'hui la Chine, texte de Pierre Gaspar, Prix Goncourt 1953, couverture de Claude Roy, photos Ergy Landau. Couverture et 12 planches couleurs. Format 22 × 28 cm.

Prix spécial Fr. 15.-  
A partir du 1er février 1956: Fr. 16.50

*Guilde du Livre*

Lausanne 4, av. de la Gare Tél. (021) 23 79 73

6 Bibliothèque  
Nationale Suisse  
Berne

J. A. — Montreux

La précision suisse  
au service du  
stylo à bille



c'est ce que vous offre le  
*Stylo à bille*

**CARAN D'ACHE 55**  
« SUPERMATIC » \*

\* Entièrement automatique 2 x rétractable, par pression sur le bouton ou sur  
le clip • Ejection automatique de la cartouche, lors du changement de celle-ci



MONTREUX, 24 mars 1956

XCII<sup>e</sup> année — N° 12

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

396

# ÉDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE  
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE  
DE LA SUISSE ROMANDE

**Rédacteurs responsables**

**Educateur : André Chaboz, Lausanne, Clochetons 9**

**Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin**

**Administration, abonnements et annonces :**

**Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98**

**Chèques postaux 11 b 379**

---

**Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—**

**Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique**

## Pour les membres S.P.R.

**NOUVEAU!** Sur désir, grandes facilités de paiement. Prière de présenter sa carte de membre lors d'un achat, les demandes de rabais tardives ne pouvant être prises en considération.

Les nouveaux avantages Pfister : remboursement des frais de voyage pour un achat d'au moins 500 fr. - entrepôt gratuit - garantie contractuelle de 10 ans - échange de vieux meubles.

5 %  
de  
rabais  
chez

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Berne - Bâle - Zurich - Winterthour - St-Gall - Bellinzona - Zoug - Lucerne - SUHR p. Aarau

Que vous habitez n'importe où, notre service de la clientèle est toujours à votre entière disposition !

**Pfister-Ameublements  
S. A.**

## SOCIÉTÉ VAUDOISE DE SECOURS MUTUELS

COLLECTIVITÉ S.P.V.

*Êtes-vous assuré  
contre la maladie?*

Demandez sans tarder tous renseignements à  
**M. F. PETIT**

Ed. Payot 2 Lausanne Téléphone 23 85 90

Pour combinaisons maladie-accidents-tuberculose etc.



Comme les petits pains, les  
**Pâtes de Rolle**  
sont délicieuses. Exigez-les.